

Informations de base

2021/0019(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Protection communautaire des obtentions végétales: prorogation de la durée pour les espèces d'asperges ainsi que pour les groupes d'espèces des bulbes à fleurs, des plantes ligneuses à petits fruits et des plantes ligneuses ornementales

Subject

3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture
3.50.16 Propriété industrielle, brevet européen et communautaire, dessin et modèle

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	